Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 022-212202089-20260526-20260503-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

L'an deux mille vingt-six le vingt mai à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOUASNE dûment convoqué, se réunit en session ordinaire, à l'ancienne salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BARBÉ, 1er Adjoint.

En exercice : 19

M. BARBÉ. BAZY. DUVAL. GALLAIS. GESLIN. HAMONET. MAILLET. ODYE. PINAULT. SIMONET. Mmes ALIX. BEAUCÉ. BORDEAU. DUVAL. GILLOUAYE. MOMEUX. MERCIER. PRECHOUX. ROBIN.

Présents : 15

Votants : 18

Absents excusés :
Jean-Victor DUVAL (Pouvoir donné à Jean-Claude BARBÉ)
Sandra GILLOUAYE (Pouvoir donné à Joëlle MOMEUX)
Carine MERCIER (Pouvoir donné à Laurent ODYE)

Absents :
Jean-Michel HAMONET

Date de la convocation :
Le 13 mai 2026

Délibération n°2026-05-03 : Désignation d'un correspondant « tempête » auprès d'ENEDIS

Lors d'événements climatiques majeurs, une coordination étroite entre la collectivité et Enedis est indispensable afin de permettre une réalimentation des clients dans les meilleurs délais et en toute sécurité.

Les principales missions du correspondant tempête sont les suivantes :

- Assurer une diffusion efficace des informations et des consignes de sécurité auprès des habitants,
- Accélérer le diagnostic des dégâts et la localisation des incidents,
- Faciliter la priorisation des actions de réalimentation.

Le correspondant « tempête » fera le lien entre la commune et ENEDIS en cas de crise. Il devra recenser et qualifier les incidents en les repérant sur le plan des réseaux basse tension. Il transmettra l'information à ENEDIS. Il doit également bien connaitre le territoire de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité, 4 voix contre,**

- **DESIGNE** Fabien MAILLET en tant que correspondant « tempête ».

Fait et délibéré, les : jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Jean-Claude BARBÉ
1er Adjoint

Sabrina BEAUCÉ
La Secrétaire

MAIRIE DE PLOUASNE ★ Côtes-d'Armor ★

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 21/05/2026
Publié ou notifié le : 21/05/2026